

Stéphane Ravaille  
Professeur Agrégé Économie Gestion  
Président UTL34

Agde, 16-12-.2014

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'UTL34 Du 6 décembre 2014 à Sète

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 6 décembre 2014 à Sète devant 506 membres présents ou représentés.

Après avoir constaté qu'elle avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts) qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et un nombre de pouvoirs illimités (Articles 7 et 9), l'Assemblée Générale Ordinaire a valablement délibéré sur les points suivants:

1 - Rapport moral du Président : période du 1er Septembre 2013 au 31 août 2014.

► **Le rapport moral 2013-2014 a été approuvé par vote à l'unanimité des voix** (Cf : les documents joints)

2- Rapport financier du Trésorier pour la même période.

Présentation des comptes per le trésorier-  
Rapport de l'Expert -Comptable missionné-  
Proposition pour l'affectation du bénéfice 2013-2014.

→Le Président, après avoir entendu le rapport financier et suivant en cela les recommandations de Monsieur l'expert-comptable, propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice aux réserves de l'association

► **La totalité du rapport financier de l'exercice 2013-2014 a été approuvé par vote à l'unanimité des voix ainsi que l'affectation du bénéfice 2013-2014 sur le fond de réserve de l'association** (à l'exception de la somme de 200€ correspondant à la subvention du Conseil Général affectée à l'aide sociale et ne faisant donc pas partie du bénéfice comptable que l'association peut affecter librement).

3- Communications diverses sur l'année universitaire 2014-2015 en cours

► **Le Président a apporté quelques informations à l'Assemblée Générale sur l'année 2014-2015 en cours.**

- la modification de 3 articles du règlement intérieur
- la promotion de l'Atelier-Théâtre de l'UTL
- l'action de solidarité envers les sinistrés de Lamalou
- les conférences
- la fête de fin d'Année Universitaire 2014-2015 à Sète le samedi 30 mai 2015.
- les voyages 2015 prévus en Espagne(Séville), en Grèce, en Israël

4- Le Projet associatif pour la nouvelle mandature

► **Mr Ravaille, s'étant porté candidat pour conduire une liste pour le CA, expose quelques projets à venir** que les membres de cette liste l'aideront à développer lors de cette nouvelle mandature.

Développer largement des conférences

Elargir et améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants FLE

Créer et organiser le CLUB de l'UTL

Promouvoir l'atelier Théâtre de l'UTL pour qu'il joue sur des scènes de la région au nom de l'UTL

Développer des conventions et partenariats avec les cinémas des villes sites de l'UTL

#### 5- Election d'un nouveau CA pour 3 ans

L'AG observe que les statuts et le Règlement Intérieur de l'Association ont été respectés tant au niveau de la convocation des membres qu'au niveau de la régularité des candidatures au conseil d'administration.

Le Président rappelle que

Le Conseil d'administration convoqué à cet effet en date du 29 Novembre a constaté :

1 - Qu'une seule liste a été proposée.

2 - Que cette liste a tous les critères énoncés dans les statuts, en particulier quant aux diplômes universitaires de Mr Ravaille qui conduit cette liste et qui présentera sa candidature de Président au CA.

La liste, accompagnée d'une profession de foi de Mr Ravaille, a été diffusée sur le site internet de l'UTL de façon à ce que les étudiants qui votent par procuration aient eu toutes les informations officielles requises.

Ont été élus au CA, à l'unanimité des membres présents et représentés à l'AG

civilité	Nom	Prénom	Adresse	Postal	Ville
Mme	AUZIAS	Joselyne	301 chemin des Costes	34 140	MEZE
M	BAUDOT	Alain	11 rue des acacias	34 540	BALARUC LES BAINS
M	BOCAGE	Edgar	1 Bd Danièle Casanova	34 200	SETE
M	BOULMIER	Jean-Marc	2 rue du Thym	34 300	AGDE
Mme	BOULMIER	Jacqueline	2 rue du Thym	34 300	AGDE
Mme	BRIDOUX	Françoise	3 Av, d'Alignan du vent	34 120	TOURBES
Mme	CHRISTOL	Pernette	228 rue Francois Desnoyer	34 200	SETE
Mme	DIAZ	Marie Jeanne	22 Av de La Gare	34 240	LAMALOU
Mme	FAILLAT	Marie-Christine	7 rue A.Dumas	34 110	FRONTIGNAN
M	FRAYSSINET	Gérard	03 ter rue de la fontaine des fées	34 120	PEZENAS
Mme	GANTZER	Nicole	16 rue du Labech	34 300	Cap d'AGDE
M	GASTALDIN	Alfred	16 rue Georges Bizet	34 300	AGDE
Mme	GUALTIERI	Monique	6 rue du clos des Cevennes	34 240	LAMALOU
Mme	HEIL	Monique	21 r Daniel	34 200	SETE
Mme	HELLIN	Andrée	04 rue P Boudassé	34 200	SETE
Mme	HUREAUX	Paule	13 Chemin vieux	34 600	Les Aires
Mme	JEGAT	Michèle	3 rue de la gardiole	34 540	BALARUC LES BAINS
Mme	LUCK	Shona	1 rue des Norias	34 120	PEZENAS
M	MAFFRE	Yves	Chemin de la croix de fer	34 340	MARSEILLAN
M	MATHIEU	Daniel Yves	15 rue du mas d'angles	34 540	BALARUC LES BAINS
M	MIGAYROU	Jean-françois	279 chemin du romany	34 140	MEZE
Mme	PETESQUE	Marie Françoise	250 Che de la Bergerie	34 540	BALARUC LES BAINS
M	RAVAILLE	Stéphane	6 impasse d'Oslo	34 300	AGDE
Mme	RICARD	Sylvette	7 rue des Flabègues	34 120	TOURBES
M	ROYER	Alain	1 rue du Fortin	34 300	CAP d'AGDE
M	SANCHEZ	Gilbert	16 rue Raymond Aris	34 300	AGDE
Mme	SCRIVE	Marie Françoise	Lieu dit Bezerac	34 800	CLERMONT L'HERAULT
Mme	SOETEBIER	Monika	64 ancienne route de Bedarieux Résidence la Croix du Languedoc	34 500	BEZIERS
M	STEFFGENN	André	3 impasse des Tournesols	34 140	MEZE
M	TSOULADZE	Guy	3 rue des près St Martin	34 110	FRONTIGNAN
Mme	TUSO	Josyane	2 rue de la Prunette	34 300	AGDE

## 6- Questions diverses

### ► Aucune question n'est parvenue au Président

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée a été clôturée à 11h45

Le Président : S. Ravaille

## ANNEXE 1



**Stephane Ravaille**  
**Professeur Agrégé Economie Gestion**  
**Président UTL 34**

### **RAPPORT MORAL PERIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2013 AU 31 AOÛT 2014**

Rappel des quelques particularités de l'UTL :

#### **1-Répartie sur 6 villes centres et 3 annexes. Mais une seule Association.**

« Cette Association vous appartient, elle nous est commune : D'Agde, Frontignan, Mèze, Sète, Tourbes et Lamalou. »

#### **2- Total bénévolat des professeurs à qui « nous rendons un vibrant hommage ».**

#### **3- Faiblesse de notre cotisation**, liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif.

« Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre association.

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **nos cours sont réservés à nos adhérents**. La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturellement normal que **des contrôles soient faits** à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir une atteinte quelconque à votre dignité, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. » « Je demande la collaboration de tous, car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président. Je sais pouvoir compter sur vous. »

« Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et/ou de votre Vice-Président(e) ».

#### **4- Bénévolat total de l'ensemble des personnes membres du CA et des conseils de proximité.**

« L'ensemble des membres du CA et des conseils de proximité se mettent en 4 pour vous faciliter la vie dans notre association. Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi, je vous demande à chacun d'avoir bien conscience que ce sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les. »

De l'année 2013/2014, « je retiendrai les éléments suivants » :

## **I/Au niveau de l'administration de l'association**

### ➤ **Aménagement du siège social.**

### ➤ **Modifications au sein du C.A.**

Ont démissionné *M Issac – M Ziegler - Mme Ricard – Mme Valat – M Orsini de la VP adjoint*

Sont arrivés : *Mme Heil – M Frayssinet – Mme Bridoux – M Migayrou – M Mathieu*

Mme Jegat est nommée secrétaire de l'UTL34

Sont élus : *VP Adjointe Mme Gantzer – VP Adjoint M Frayssinet puis VP – VP Mme Gualtierri – VP Adjointe Mme Bridoux – VP Adjointe Mme Diaz – VP adjointe Mme Christol*

### ➤ **Inauguration du site de l'UTL « le Palace » à Sète**

### ➤ **Membres d'honneur nommés par le C.A.**

*Mme Bertin (12/10/2013) M Spadone- Mme Ricard - Mme Valat (tous au 12/07/2014)*

### ➤ **Accueil d'une stagiaire Mme Pimenta**

*Son rapport de stage fait état de la qualité des liens entre les étudiants et les professeurs, de la qualité de l'enseignement dispensé par nos professeurs bénévoles, de l'implication des membres des CP pour développer la convivialité dans leur site, de l'apport inestimable de l'œuvre sociale et culturelle de notre université auprès de personnes pour la grande majorité qui n'ont plus d'activité professionnelle et parfois âgées*

**Obtention d'une subvention du Conseil Général** de 300 euros identique à celle de l'an dernier.

*Mr Bouldoire , Conseiller Général en est remercié*

### ➤ **Poursuite de la politique d'investissement** pour un montant total de : 7 950 €

**Convention verbale renouvelée avec le théâtre du Bassin de Thau** pour obtenir des tarifs préférentiels et pour faire jouer l'Atelier Théâtre

## **II/ Au niveau des adhérents**

**Les Professeurs :** Ont souhaité arrêter leurs cours (Départs volontaires) :

M Augustin Agde Tourbes (Anglais)  
Mme Clarinval Agde Tourbes (Histoire de l'Art)  
M De Velder Tourbes (géopolitique)  
Mme Lougarre Sète (Dessin)  
Mme Sauvaire Agde Sète (Russe)  
M Spadonne (Littérature Française)

Sont arrivés :

Mme Amiel Zoé	Philosophie F.L.E.	Tout site
Mme Cladel Noëlle	Gaellique	Mèze
Mme Dassié chantal	Hist Religion	Tourbes
M Dupeyron Jean Paul	Atelier théâtre	Sète
Mme Dupin	Russe	Agde, Sète
Mme Garel	Russe	Agde, Sète
Mme Malbranke	Littérature	Agde
Mme Rebours	Dessin	Lamalou
Mme Riviere (Miki Barbo)	Dessin	Sète
Mme Whetter	Anglais	Lamalou

Les arrivés suivantes postérieures au 31/08/2009 seront intégrées au rapport moral 2013

➤ **Les adhérents :**

Augmentation significative du nombre d'adhérents :

950 étudiants (873 étudiants) + 54 professeurs (contre 49 l'an passé) soit 1 003 ( 922) Adhérents.

( Augmentation de 8,90%)

Le nombre de nouveaux est plus important environ 1/3 de départs

➤ **Des mémoires qui font aussi la spécificité des UTL**

Deux mémoires avec l'Atelier écriture autour de Mme Costes et un mémoire collectif (4 étudiants) autour de M Diaz professeur d'espagnol à Lamalou : breva historia del flamenco. Félicitations à tous....

### **III/ Les activités**

**Réalisation de voyages :**

Autriche avec Mme Pla Lopez

St Jacques de Compostelle et le pays basque espagnol avec M Sanchez

➤ **Fête de fin d'année à Tourbes :** « Très réussie. Bravo à la commission des fêtes ! » Le Président souhaite féliciter tout le monde : les adhérents qui ont joué le jeu, la Commission des Fêtes qui a mis en place des procédures efficaces.

Prochaine fête : A Sète le 30 Mai 2015. Mme Hellin Présidente actuelle de la Commission des Fêtes

➤ **Fêtes de la convivialité**

- petites fêtes dans les différents sites

- 2 repas pour les professeurs (juin et septembre)

- 1 repas pour le CA

### **IV/ Communication et extérieur**

**Communication externe**

Rencontre avec le Maire de Lamalou (nouvel élu) Présentation de l'UTL

Rencontre avec le Maire de Tourbes Fête de fin d'année

Rencontre avec Adjoint Maire Balaruc les bains

Les Vices présidents, chacun sur le site respectif ont été amenés à rencontrer les Maires des Villes au nom de Mr Ravaille et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'ils détiennent.

Mme Boulmier à Agde

Mme Petesque à Frontignan

Mme Valat puis Mme Gualtieri à Lamalou les bains

M Steffgenn à Mèze

Mme Hellin à Sète

Mme Ricard puis M Frayssinet à Tourbes

➤ **Publication sur Internet des PV du CA. et des ordres du jour**

**L'UFUTA et nous**

Participation aux Assises de l'UFUTA à Toulouse début juin 2014

Participation à l'AGO et aux CA

Participation à la commission des nouveaux statuts de l'UFUTA

Des démarches de reconnaissance vis à vis du Ministère de la culture et de l'E.N sont engagées.

Le Président remercie chaleureusement tous les bénévoles : les professeurs, les membres du CA qui l'ont aidé tout au long de l'année universitaire 2013/2014 dans la conduite des affaires de notre association. Mr Ravaille souligne que leurs conseils et avis lui ont été précieux et que leur dévouement est exemplaire. Il remercie aussi tous les membres des conseils de proximité des différents sites. Le Président désire porter une mention spéciale à ceux qui quittent le CA et n'ont pas souhaité renouveler leur candidature.

Il constate que l'activité de l'association est conforme à son objet social.

## ANNEXE 2



**Stéphane Ravaille**  
**Professeur Agrégé Economie Gestion**  
**Président UTL 34**

### RAPPORT FINANCIER du TRESORIER – AGO du 6 décembre 2014

---

**Il concerne la période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014, appelé exercice comptable.**

**Les éléments financiers ainsi que le rapport sans observations de l'Expert -Comptable AUGEFI mandaté par l'UTL 34 peuvent être consultés sur notre site Internet.**

**Les recettes** de l'Association se sont élevées à: 124 620,00 €

**Les dépenses** de l'Association ont été de 123 793,77 €

1-Des investissements pour une somme de 7954,54 €

2-Des dépenses de fonctionnement pour une somme de 115 839,23 €

*La répartition des dépenses de fonctionnement selon la structure ADER est la suivante:*

A : Administration.....15 323,87€

D : Divers..... 18 102,83€

E : Enseignements .....66 029,96€

R : Relations Publiques..... 16 38,57€ (dont la dépense pour fête de l'UTL est de 9485,36€)

Le solde de trésorerie est de 1267,31 €

### **Bénéfice net de l'exercice après retraitements et calcul de l'amortissement**

L'exercice comptable fait apparaître un bénéfice de 2735,53€.

Il était de 7 626,52€ pour l'exercice précédent.

Le fond de réserve existant à la fin de l'exercice précédent n'a pas été mis à contribution au cours de l'exercice 2013-2014

Les acquisitions de l'exercice 2013-2014 représentent 22 immobilisations en mobilier, matériel de visionnage et d'écoute, pour une valeur de 7934€.

La valeur brute des immobilisations détenues au 31/08/2014 est de 46 146€.

Le Président, après avoir entendu le rapport financier et suivant en cela les recommandations de Monsieur l'expert-comptable, propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice aux réserves de l'association

**VOTES : Contre : 0 Abstention=0 Pour=506**

**► Cette proposition d'affectation du bénéfice d'un montant de 2735,53 € sur le fond de réserve de l'association est adoptée à l'unanimité des voix**

(La somme de 200€, subvention du Conseil Général, qui est incluse dans notre trésorerie restera obligatoirement affectée à l'aide sociale et ne fait donc pas partie du bénéfice comptable que l'association peut affecter librement).

Ensuite, Le Président met au vote la totalité du rapport financier

**VOTES : Contre : 0 Abstention=0 Pour=506**

**► La totalité du rapport financier pour l'exercice 2013-2014 est adoptée à l'unanimité des voix**